

Avis de constitution

SOCIETE « PURPLE BRAIDS INSTITUTE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 09,
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PURPLE BRAIDS INSTITUTE »

Objet : COIFFURE- ONGLERIE- ESTHÉTIQUE- VENTE DE PRODUITS COSMÉTIQUES- IMPORT/EXPORT-PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 09,
Ilot ND

Dirigeant(s) M ANOMA AMROFI KEVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04672 du 17/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57587/GTCA/RC/2025 du 17/09/2025

